

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale de l'URPS ORTHOPTISTE se tiendra le :

Jeudi 13 février 2025 à 14h00:

En présentiel à la MRPSL à l'adresse suivante :

Immeuble Nishi
21 Quai Riboud
69002 LYON

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 07/03/2024
- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des comptes
- Budget 2025
- Quel(s) projet(s) pour notre URPS ?
- Questions diverses

En cas d'empêchement merci de bien vouloir donner votre pouvoir en retournant le coupon ci-dessous :

Madame Marie-Pierre FAURE JOUFFRE,
Orthoptiste
22 Avenue George Gershwin, 63200 RIOM.

Objet : Pouvoir de représentation à l'assemblée générale

Je soussignée Mme, membre de l'association URPS Orthoptistes d'Auvergne, dont le siège est 21, Quai Riboud – 69002 LYON.

Donne par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

- Mme afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 13/02/2025, à 14h00, au 21 Quai Riboud 69002 Lyon.

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature